

**TABLE DE CONCERTATION DES ACTEURS CULTURELS  
DE WENTWORTH-NORD**

## **PROPOSITION POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE**

### **Avant-propos**

Aux fins de ce document, les mots culture et culturel(le) sont compris selon la définition retenue par l'UNESCO dans sa « Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles » (1982), à savoir :

*Prise dans son sens le plus large, la culture est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.*

Nous reprenons également la notion de « patrimoine culturel immatériel » de l'UNESCO :

*On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel... » – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*

### **Politique culturelle**

En déposant le présent document auprès du Conseil municipal de Wentworth-Nord, la Table de concertation des acteurs culturels de Wentworth-Nord propose et demande à la Municipalité de Wentworth-Nord :

1. D'adopter une Politique culturelle municipale officielle reconnaissant la culture comme outil de développement socio-économique et d'épanouissement individuel et collectif.
2. De reconnaître la Table de concertation des acteurs culturels de Wentworth-Nord comme un interlocuteur privilégié et incontournable pour toutes les questions touchant de près ou de loin la culture sur son territoire.

### **Orientations de la Politique**

De façon spécifique, nous proposons les orientations suivantes pour la Politique culturelle municipale :

- Reconnaître et soutenir les artistes, artisans, promoteurs et organismes culturels de son territoire.
- Soutenir et favoriser le maintien, le développement et la diversification des manifestations culturelles sur son territoire.

- Améliorer et faciliter l'accès à la culture pour tous les citoyens et citoyennes, et ce, dès leur plus jeune âge.
- Faire connaître et valoriser le patrimoine matériel et immatériel, historique et culturel, et en assurer la protection, la conservation et le développement.
- Se doter d'un programme spécifique d'aide à la production artistique et à la diffusion culturelle et lui attribuer un financement significatif.
- S'assurer que le milieu culturel sera représenté dans tous les comités municipaux pertinents, et notamment aux comités Développement économique et Plein air.
- Favoriser le maillage et la création de ponts entre les secteurs du plein air et du culturel, de façon que ces deux secteurs puissent travailler en complémentarité en termes d'offre aux résidents, aux villégiateurs et aux touristes.
- Se doter chaque année d'un budget culturel significatif et proportionné aux budgets alloués aux loisirs et au plein air.

## **Enjeux**

L'adoption d'une telle politique culturelle nous paraît impérative et aller de pair avec des décisions cruciales et des actions concrètes et significatives. Nous pensons donc que la Municipalité doit, par cette Politique culturelle s'engager à fournir un effort financier additionnel et significatif en matière de développement culturel, particulièrement :

- a) en investissant dans le soutien et la promotion de la culture et dans les infrastructures culturelles,
- b) en appuyant financièrement et techniquement, les organismes culturels implantés ou émergents sur le territoire, et
- c) en augmentant considérablement la fonction d'animation culturelle au sein de l'appareil municipal, en particulier au Service de la vie communautaire, des loisirs et de la culture.

## **CONCLUSION**

Nous espérons que la Municipalité se dotera dès l'automne 2016 d'une Politique culturelle et qu'elle en profitera pour établir un plan d'action concret.

Nous croyons que la Municipalité devrait prévoir au budget 2017 une augmentation considérable de son budget culturel afin de mettre en œuvre cette Politique et son plan d'action dès janvier 2017.

Finalement, nous considérons que l'adoption d'une politique culturelle par la Municipalité représentera le début d'un nouveau et important chapitre dans l'histoire de notre communauté.

Septembre 2016